

PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS IR SUD-EST

17 au 19 juin 2022 – Golf de Digne les Bains

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mardi 17 mai
Clôture des inscriptions des équipiers :	jeudi 9 juin
Publication des départs :	mercredi 15 juin

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne-Rhône-Alpes : 11 équipes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 22 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursomes et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant :

11 v 12, 10 v 13, 9 v 14, 8 v 15, 7 v 16, 6 v 17, 5 v 18, 4 v 19, 3 v 20, 2 v 21, 1 v 22.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 11 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2023.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 300€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.

Conditions particulières

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking..

